Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260709-202653-DE

Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUILLET 2026		
Date de convocation :		01 JUILLET 2026
Date d'affichage :		02 JUILLET 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**12**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :
MM. DUAULT Michel – GLAIS Marie-Thérèse – THOMAS Yvonnick – QUÉMARD Françoise – HERVAULT Olivier, Adjoints,
Mme et MM. PILLET Frédéric – LECHEVALIER Casimir – CHEVALIER Estelle – QUIGNON Olivier – MARC Aurélie – ROBERT Solène – SETAN Guillaume

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:
M. BARAZER Nona a donné pouvoir à M. DUAULT Michel ;
Mme ELIE Laëtitia a donné pouvoir à M LECHEVALIER Casimir ;
Mme JAMIN Sandrine a donné pouvoir à M. PILLET Frédéric ;

Secrétaire de séance : Frédéric PILLET

DELIBERATION N° :	2026-53

OBJET DE LA DELIBERATION :
Tarifs restauration scolaire 2026-2027

Après avoir entendu l'exposé de M HERVAULT Olivier, Adjoint au Maire,
VU le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire
afin de tenir compte de l'inflation et des mesures engendrées pour l'application de la loi Egalim ciblant la restauration collective publique,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
-DECIDE de réviser les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2026/2027 comme suit :

- repas enfant : 4,55 €
- repas adulte : 6,30 €

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 10 Juillet 2026

Le Maire,
Michel DUAULT

MAIRIE DE MONTERFIL
Ille et Vilaine